

EMMANUEL MACRON – La République En Marche

Emmanuel Macron a annoncé très peu de mesures relatives à la fiscalité dans son programme. Les premières mesures du candidat illustrent sa volonté de poursuivre une politique fiscale globalement similaire que celle adoptée lors du précédent quinquennat. Faute de déclaration récente, Oxfam a donc parfois tenu compte des déclarations que le candidat a fait durant son mandat pour pouvoir le noter.

Taxation des plus riches

Les différentes déclarations d'Emmanuel Macron au cours du mandat indiquent qu'il n'a pas l'intention de revenir sur la suppression de l'ISF et la flat tax, malgré 3 évaluations successives montrant que ces mesures n'ont eu aucun impact sur l'investissement.

Son programme comprend notamment une augmentation de l'abattement de l'impôt sur l'héritage à 150 000€ tous les 10 ans. Une mesure qui profitera en premier lieu aux plus riches.

Point d'attention :

Le relèvement de l'abattement à 150 000 euros serait un nouveau cadeau fait aux plus aisés. Près de 90% des successions ne sont pas taxées aujourd'hui. L'héritage moyen sur toute une vie est de 120 000 euros. L'héritage médian est de 70 000 euros. Au lieu de réformer le maquis des exonérations fiscales permettant aux plus riches de léguer jusqu'à 1 millions d'euros à leurs enfants sans payer un euro de droits de succession, cette mesure risque de rendre le système encore plus favorable aux plus riches.

Progressivité de l'impôt

Le candidat souhaite tripler la prime d'activité, qui elle est défiscalisée pour répondre à la demande d'augmentation du pouvoir d'achat, plutôt que d'augmenter les salaires.

Point d'attention :

Relever le pouvoir d'achat en défiscalisant les augmentations à une conséquence, l'assèchement du financement de notre modèle social et justifient des réformes dont les plus précaires sont aujourd'hui les premières victimes (réforme de l'assurance chômage, retraite, etc.). Par ailleurs, l'alternative d'une couverture privée pour remplacer la sécurité sociale coûte proportionnellement plus cher pour les plus précaires.

Impôt des multinationales

Emmanuel Macron annonce vouloir baisser les impôts de production (la CVAE) de 7 milliards d'euros. Si son gouvernement revendique la paternité de l'accord international sur l'impôt minimum de 15%, le rôle de la France est à mettre en perspective : alors que les USA soutenaient un taux à 21%, la France a initialement soutenu un taux beaucoup plus bas, à 12,5%, préférant négocier des hausses d'impôts pour les GAFAs. Face au manque de soutien, notamment français, les USA ont finalement proposé un compromis à 15%. L'accord final comprend de nombreuses exonérations. Le gouvernement d'Emmanuel Macron, qui a temporairement la présidence du Conseil de l'Union, a proposé de nouvelles concessions aux

multinationales pour convaincre les pays membres récalcitrants (ceux-là même qui avaient signé l'accord international).

Point d'attention :

La baisse des impôts de production bénéficie en premier lieu aux grandes entreprises, notamment celles du secteur financier. En parlant de relocalisation de notre tissu industriel, la candidate passe donc à côté de l'objectif. Si la France possède effectivement des impôts de production plus élevés que la moyenne européenne, elle possède également des subventions à la production deux fois supérieures à la moyenne de la zone euro. Ces impôts servant à financer les collectivités locales, une nouvelle baisse représenterait un énorme manque à gagner et des marges d'actions encore plus réduites pour les élus locaux.

Sur l'impôt minimum, les nouvelles concessions risquent d'affaiblir encore davantage l'ambition d'un impôt minimum. Il est essentiel de ne pas céder.

Taxer la spéculation

Emmanuel Macron initialement ouvert à l'idée d'étendre l'assiette de la taxe sur les transactions financières a finalement tué le projet dans l'œuf au moment du Brexit, afin de pouvoir attirer d'hypothétiques traders de la City. Las, il ne mentionne même plus l'objectif d'une TTF au niveau européen dans son programme.

Fiscalité écologique

Emmanuel Macron n'a annoncé aucune mesure relative à la fiscalité écologique dans son programme. Si son mandat a vu la publication du premier budget vert, aucune trajectoire de sortie concernant les niches fiscales polluantes n'a été votée durant son quinquennat. Aucune n'est prévue dans son programme. Évaluer ne suffit pas.

Fiscalité féministe

Alors qu'il souhaite de nouveau faire des questions des droits des femmes de nouveau la priorité de son prochain quinquennat, Emmanuel Macron ne propose rien sur les questions de fiscalité féministe, pire, il propose d'étendre le dispositif de conjugalisation aux couples en concubinage. Ce dispositif favorise pourtant la spécialisation au sein des couples et les inégalités salariales entre femmes et hommes. Il est l'un des seuls candidats à refuser la déconjugalisation de l'AAH (que sa majorité a bloqué plusieurs fois durant le mandat). Il ne se prononce par ailleurs pas sur une quelconque réforme des pensions alimentaires.